

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GOLD MAX GROUP SARL » en abrégé « GMG »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
CAFEÏER 7 PHARMACIE DES ALLEES RUE L155, Lot 0, Ilot
0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/02/2023, et enregistrés au CEPICI le 01/03/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GOLD MAX GROUP SARL » en
abrégé « GMG »

Objet : EXPLOITATION DE TOUS PRODUITS MINIERS, PRESTATAIRES MINIERS. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
CAFEÏER 7 PHARMACIE DES ALLEES RUE L155, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) Mlle KOUASSI AHOU MARIE SOLANGE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-03050 du 01/06/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°39424/GTCA/RC/2023 du 01/06/2023

